

Technical Officials (TO)

Swiss Triathlon est responsable pour le règlement de compétition en Suisse. Swiss Triathlon s'orient au règlement de World Triathlon.

Buts

- Fairplay aux compétitions
- Sécurité pour les athlètes

Bases

- Règlement des arbitres (état janvier 2011)
- Règlement des tarifs

Exigences aux Technical Officials

- Âge minimum requis : 18 ans
- Membre d'un Club Triathlon
- Expérience comme triathlète souhaitée
- Connaissance des règlements Triathlon
- Connaissance deuxième langue (allemand/anglais)
- Bonnes compétences sociales, volontarisme

Indemnisation (valable uniquement pour les compétitions et non pour la formation)

- Forfait : CHF 10.00/h
- Frais : CHF 0.50/km ou Billet CFF (2ème classe ½-Taxe)
Bonus CFF : prix de l'abonnement ½-tax rembourser si 5 voyage en train
- Points Swiss Olympic Volunteer (prix)

Niveaux

- Regional TO 1 (RTO1)
- Regional TO 2 (RTO2)
- National TO (NTO=ITU Level 1)
- Continental TO (CTO=ITU Level 2)
- International TO (ITO=ITU Level 3)

Contingent / pénalité

- Clubs avec 11-100 membres doivent mettre à disposition 1 TO
- Clubs avec plus de 100 membres doivent mettre à disposition au minimum 2 TOs
- Le nombre minimal d'engagements obligatoires pour tous les TO est de trois par an
- Les clubs dont le contingent est incomplet seront pénalisés (max. CHF 1'000)
- Convention Swiss Triathlon :
Amende de CHF 500 si contingent est incomplet pendant 2 années
Amende de CHF 1'000 si contingent est incomplet pendant 3 années

Swiss Triathlon
Ittigen, 17 novembre 2020